

Évolution contrastée des indicateurs du recouvrement

Les indicateurs du recouvrement affichent des évolutions contrastées ces deux derniers mois. Les impayés sont en légère hausse pour ce début d'année, alors que les demandes de délais voient leur niveau diminuer fortement.

À fin mars, le taux d'impayés hors taxations pour non déclaration de l'ensemble des entreprises du secteur privé est en hausse de 0,08 point sur un an. La dégradation résulte de quelques grandes entreprises alors que le taux s'améliore sur les entreprises de moins de 250 salariés.

À fin février, les demandes de délais pour les petites entreprises continuent d'afficher une baisse significative sur un an glissant (- 20,2 %). Cette diminution est un peu moins marquée que le mois précédent. Cependant, la baisse ralentit sur trois mois (- 16,6 %), ce qui présage d'un changement de rythme au cours de l'année.

Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais s'orientent à la baisse (- 10,8 % sur un an), soit un rythme dans la lignée de ce qui a été observé les mois précédents. C'est surtout dans les entreprises de 10 à 19 salariés que la diminution est la plus marquée en nombre.

Pour les grandes entreprises (250 à 1 999 salariés) et les très grandes entreprises (2 000 salariés et plus) les demandes de délais sont divisées par deux et affichent un niveau très bas.

Chiffre clé

1,5 million d'appels reçus en 2017 à l'Urssaf Ile-de-France

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. **En 2017, elle a collecté 112 milliards d'euros** de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin mars 2018

Entreprises du secteur privé

Taux des restes à recouvrer hors taxations pour non déclaration + 0,08 pt (sur 12 mois glissants)

Évolution annuelle à fin février 2018

Entreprises - 10 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 20,2 %

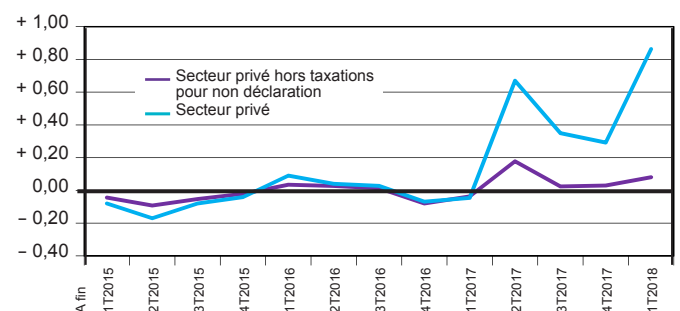
Entreprises + 9 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 10,8 %

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Source : Urssaf - Acoiss

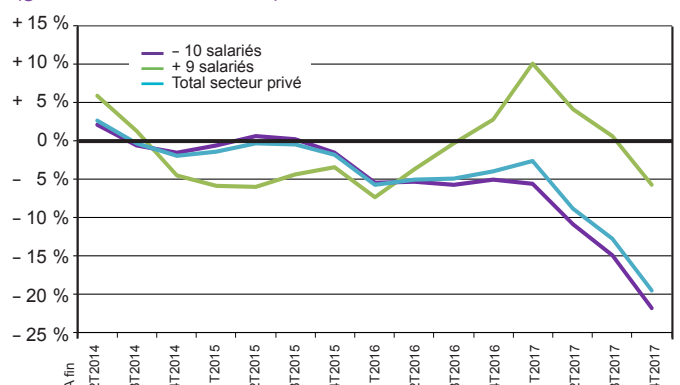
Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Note : en 2017, une nouvelle loi sur le calcul des taxations pour non déclaration a eu pour conséquence l'augmentation de ce type de créance.

Source : Urssaf - Acoiss

Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



Source : Urssaf - Acoiss

L'emploi et les salaires progressent

Au 4^e trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,5 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Près de 22 600 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 86 600 salariés (+ 1,9 %). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement moins soutenu (soit + 1,5 % sur un an).

La masse salariale progresse de 3,7 % sur un an cumulé (+ 4,0 % pour le seul 4^e trimestre), soit une progression proche de celle observée au plan national (+ 3,5 %). La croissance de la masse salariale a été très dynamique en 2017 avec quatre trimestres affichant une croissance supérieure à 3,0 %. Comme le trimestre précédent, sa progression semble découler aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

En effet, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) augmente encore et passe la barre des 2,0 % pour la première fois depuis 5 ans (+ 2,1 % sur un an). Il s'établit à 3 319 €. Au niveau national, la hausse du SMPT est équivalente (+ 2,2 %).

Les DPAE en CDD marquent le pas

À fin janvier, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en augmentation de 1,6 % sur un an. Alors que les mois précédents, la tendance était à la hausse, la croissance se tasse comme observée durant le 3^e trimestre 2017. Elle découle de la croissance des CDI alors que celle des CDD de moins d'un mois marque le pas à + 0,3 %. Sur les trois derniers mois connus, le nombre de DPAE est en légère hausse (+ 0,6 %), et ce alors que les CDD de moins d'un mois sont en baisse (- 0,5 %).

À l'inverse, le nombre de DPAE en CDI enregistre une importante progression sur un an glissant (+ 9,9 %). Cette croissance confirme la forte dynamique observée les mois précédents. Sur les trois derniers mois connus, la tendance est légèrement moins favorable (+ 8,7 %).

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin janvier 2018

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants) + 1,6 %

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants) + 0,6 %

Nombre de CDI (sur 12 mois glissants) + 9,9 %

Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants) - 1,0 %

Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants) + 0,3 %

Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants) 1 266 709

Évolution annuelle à fin décembre 2017

Effectifs salariés + 1,9 %

Salaire Moyen Par Tête + 2,1 %

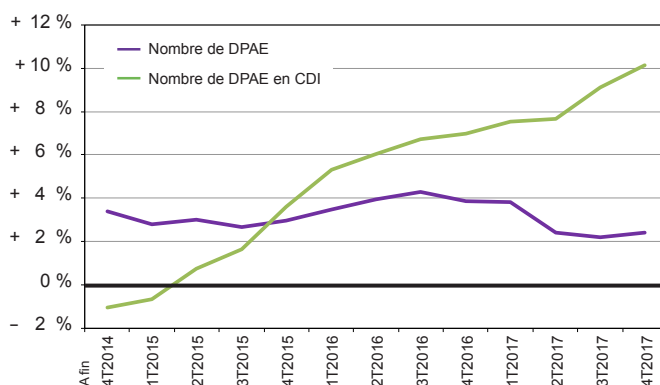
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées) 4 663 821

Évolution annuelle du 4^e trimestre 2017

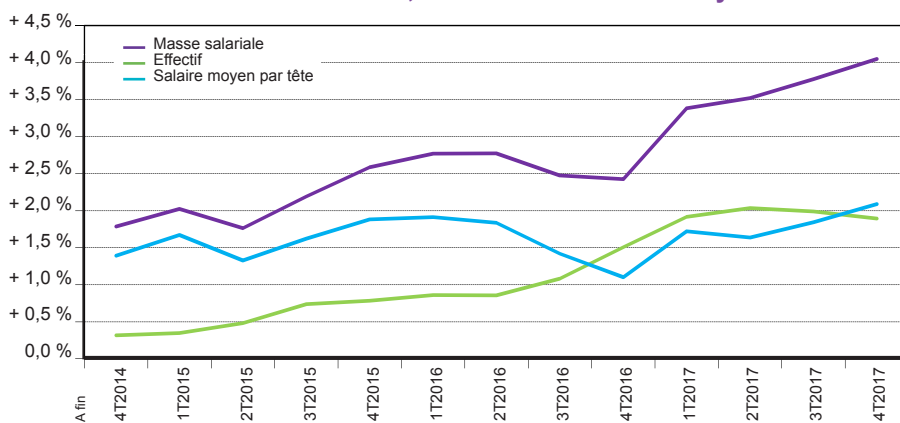
Assiette salariale + 4,0 %

Source : Urssaf - Acooss

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens



AVERTISSEMENT. Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 249 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.